

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODÈLES

n° 90.0.02.512.2.3 du 6 juin 1990

**Ensembles de mesurage HAAR-FRANCE modèles PRECIFLOW S
montés sur camions-citernes
(Précision commerciale)**

Le présent certificat est établi en application de la directive n° 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/C.E.E. du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive 77/313/C.E.E. du 5 avril 1977, relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologiques et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

Fabricant :

Société HAAR-FRANCE, appareils hydrauliques et mécaniques, 13, rue René Cassin, 95220 Herblay.

Objet :

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 87.0.02.512.4.3 du 20 juillet 1987 (1).

Caractéristiques :

Les ensembles de mesurage HAAR-FRANCE modèles PRECIFLOW S V et S VI montés sur camions-citernes, faisant l'objet du présent certificat, diffèrent des modèles PRECIFLOW S III et S IV approuvés par le certificat précité par le remplacement en lieu et place de la vanne à deux voies de sortie et à commande pneumatique, modèle PBV 65 DFLT, par une vanne à deux voies de sortie et à commande manuelle.

Les conditions particulières de construction et de vérification restent identiques.

Signe d'approbation de modèle :

F 90
02.512

Validité :

Le présent certificat a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Dépôt de modèle :

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Ile-de-France.

Annexe :

Dessin n° 5326-1 et 2.

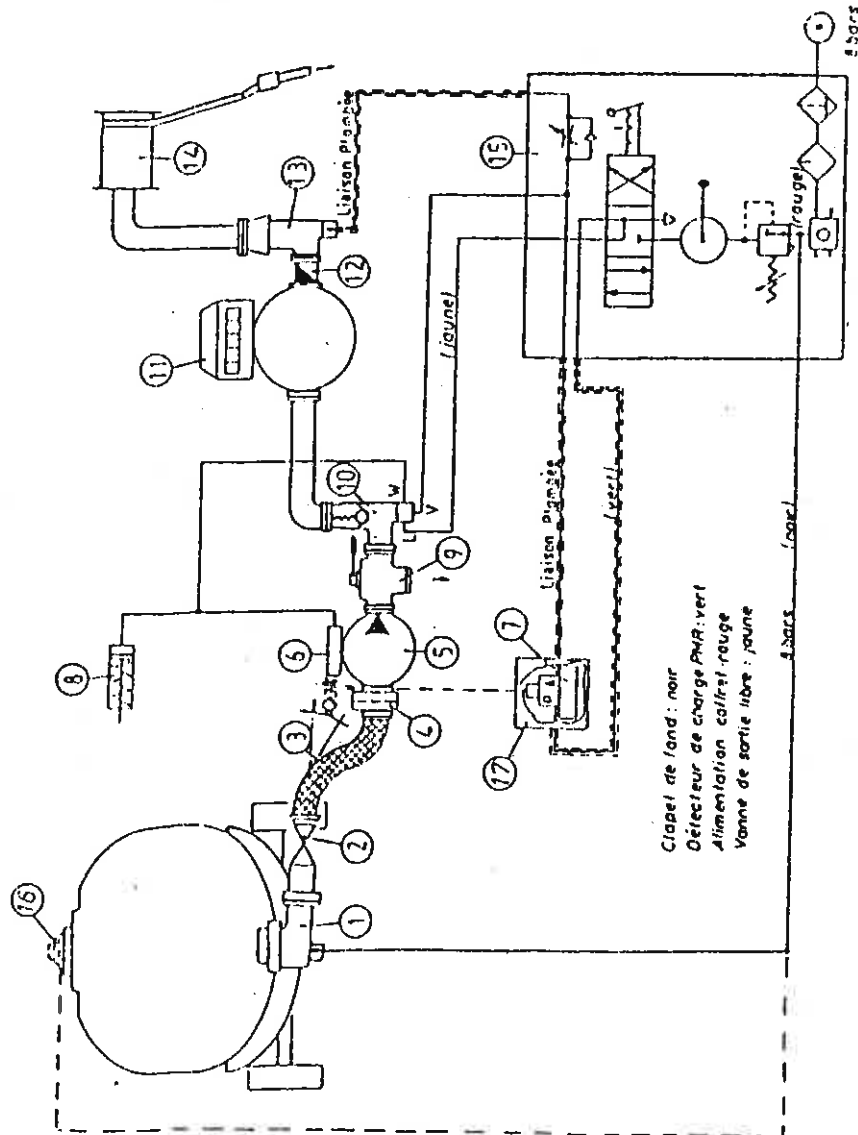
Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'industrie :
L'Ingénieur général des Mines,
A.C. LACOSTE.

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1987, page 797.

**Ensembles de mesurage HAAR-FRANCE PRECIFLOW S
montés sur camions-citernes**

N° 5326-1

Version S V



Repère	Désignation
1	Clapet de fond PBVC 100/100 FL 90
2	Vanne de fermeture et d'ouverture à commande manuelle
3	Flexible longueur maxi 1,5 m
4	Préfiltre d'aspiration
5	Pompe à palettes
6	Bipasse à commande pneumatique
7	Détecteur de charge PHRW 1/A
8	Vérin d'accélération à commande pneumatique
9	Vanne à commande manuelle type 3/2
10	Détecteur de débit PWRV 50/2A
11	Compteur Satam ZC 17.24/48
12	Verre viseur Satam ou Haar (obligatoire) *
13	Vanne à commande pneumatique PBV 65 DFL 90
14	Enrouleur de flexible
15	Armoire de commande
16	Évent PSV 65 F (si nécessaire)
17	Coffret de protection pour PMRW 1/A

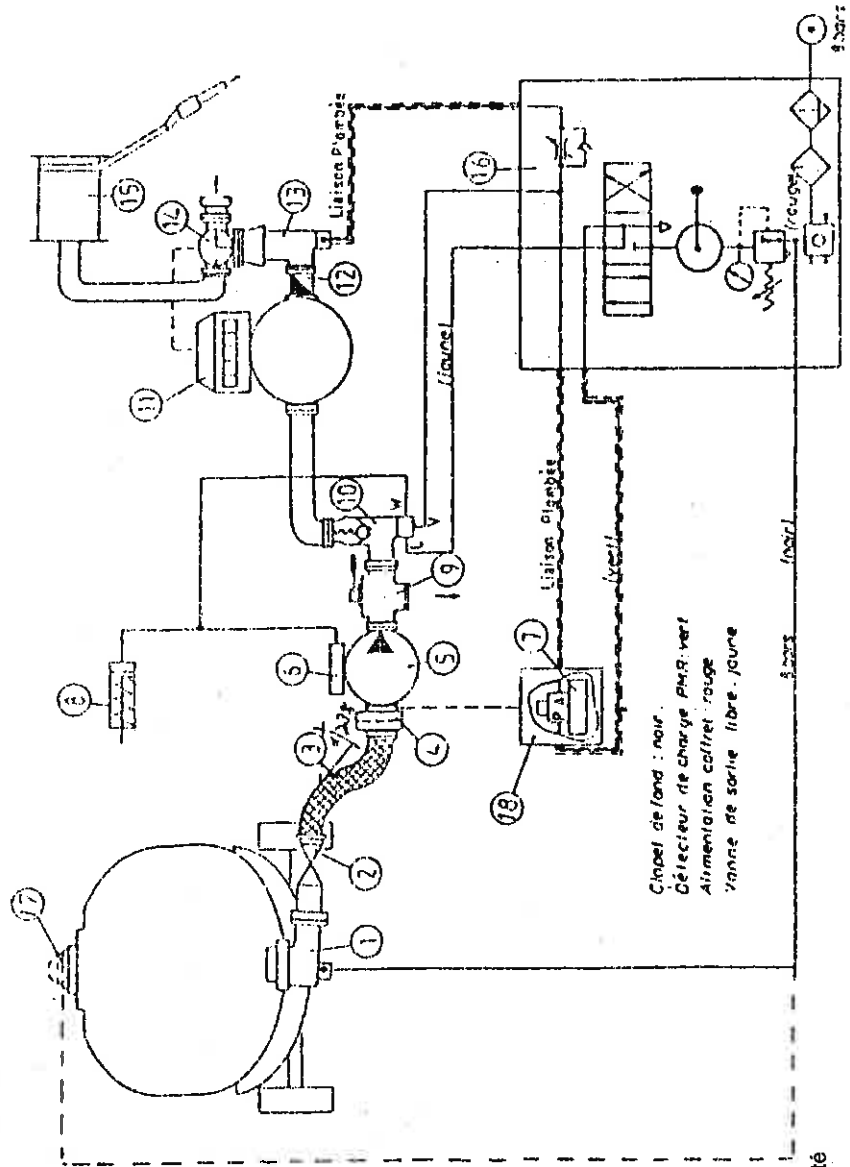
* Verre viseur Haar. Il se monte directement sur le compteur Satam (bride carrée) et sur la vanne d'autorisation (bride ronde TW).

* Verre viseur Satam . Prévoir une manchette d'adaptation côté vanne d'autorisation.

**Ensembles de mesurage HAAR-FRANCE PRECIFLOW S
montés sur camions-citernes**

N° 5326-2

Version S VI



Repère	Désignation
1	Clapet de fond PBVC 100/100 FL 90
2	Vanne de fermeture et d'ouverture à commande manuelle
3	Flexible longueur maxi 1,5 m
4	Préfiltre d'aspiration
5	Pompe à palettes
6	Bipasse à commande pneumatique
7	Détecteur de charge PMRW 1/A
8	Vérin d'accélération à commande pneumatique
9	Vanne à commande manuelle type 3/2
10	Détecteur de débit PWRV 50/2A
11	Compteur Satam ZC 17.24/48
12	Verre viseur Satam ou Haar (obligatoire) *
13	Vanne à commande pneumatique PBV 65 DFL 90
14	Vanne deux voies avec remise à zéro du compteur
15	Enrouleur de flexible
16	Armoire de commande
17	Évent PSV 65 F (si nécessaire)
18	Coffret de protection pour PMRW 1/A

* Verre viseur Haar. Il se monte directement sur le compteur Satam (bride carrée) et sur la vanne d'autorisation (bride ronde TW).

* Verre viseur Satam. Prévoir une manchette d'adaptation côté vanne d'autorisation.